

Maison de l'habitat

Melun Val de Seine

Fonctionnement des copropriétés



**Une question ? Un projet ?
Rdv sur MelunValdeSeine.fr**

La Maison de l'habitat

Melun Val de Seine

Vous habitez une des 20 communes de l'agglomération, et vous êtes :



Copropriétaire occupant ou bailleur



Syndicat de copropriété professionnel ou bénévole



À la recherche d'informations et de conseils sur le logement en copropriété

Un service ouvert à tous



Un guichet unique, des conseils gratuits et indépendants

La Maison de l'habitat constitue un réseau qui regroupe et accueille les conseillers de l'ADIL, de l'Espace Conseil France Rénov', du CLLAJ et d'Action Logement. Ils sont là pour vous répondre, conseiller et orienter sur toutes les questions liées au logement et à l'habitat social et privé. Ils vous apportent des conseils gratuits, indépendants et neutres pour vous aider à réaliser vos projets, vous renseigner sur l'ensemble des aides disponibles, et vous orienter vers les bons interlocuteurs.



Un service public officiel

Vous pouvez faire confiance à la Maison de l'habitat, un service public créé et géré par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine. Elle ne commercialise aucun service ni travaux, et est indépendante des entreprises.

Je voudrais réaliser des travaux de rénovation énergétique dans mon logement, comment m'y prendre ?

Quel sont les outils et les méthodes pour bien gérer ma copropriété ?

Comment fonctionne ma copropriété ?

Quelles sont les aides financières disponibles pour les projets de rénovation en copropriété ?

Quelles sont les évolutions réglementaires de la copropriété ?

La Maison de l'habitat répond à vos questions



Je souhaite avoir des informations et des conseils :



Sur le fonctionnement de ma copropriété

Le rôle de l'assemblée générale,
du conseil syndical et du
syndicat de copropriété



Sur la gestion de ma copropriété

Les documents d'organisation et
de fonctionnement, le règlement,
les charges, l'immatriculation et
l'individualisation des frais de chauffage



Sur l'achat d'un logement en copropriété

Les documents obligatoires
et les précautions à prendre



Sur la réalisation des travaux en copropriété

L'identification des décideurs, les étapes
de réalisation des travaux et les aides
existantes mobilisables

Je souhaite être accompagné :



Sur l'adaptation à la perte d'autonomie

dans mon logement
(Ma Prime Adapt'...)



Sur la rénovation énergétique globale des logements

Avec Ma Prime Rénov' Copropriété,
Mon Plan Rénov'...

La Maison de l'habitat Melun Val de Seine à votre écoute

Nous
sommes
à votre
disposition !



Permanences physiques
ou téléphoniques sur
rendez-vous avec l'un
de nos conseillers.



Renseignements et prise de rendez-vous
du lundi au vendredi de 9h à 12h
au 01 64 79 25 53
Pour tout autre renseignement :
maison-habitat@camvs.com

Un service pour
les habitants
du territoire
Melun Val de Seine



Besoin d'informations sur un sujet ?

Consultez nos dépliants thématiques sur le site melunvaldeseine.fr



Rénovation
de mon habitat



Tout sur
la location



Accès à
la propriété



Fonctionnement
des copropriétés



Logement
des jeunes

Retrouvez
le calendrier
des animations sur
melunvaldeseine.fr

